



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bourgogne-Franche-Comté

Le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
Préfet de la Côte d'Or
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

ARRÊTÉ

portant nomination des membres de la commission consultative chargée de donner un avis sur l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant pour la région Bourgogne-Franche-Comté

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU le décret n°2010-633 du 8 juin 2010 relatif aux missions et à l'organisation des directions régionales des affaires culturelles ;

VU le décret n°2015-641 du 8 juin 2015 relatif à l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant ;

SUR proposition de la directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté :

ARRÊTE

Article 1

Il est institué auprès du Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté une commission consultative chargée de donner un avis sur l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant.

Article 2

Sont nommées, membres de la commission consultative chargée de donner un avis sur l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant de la région Bourgogne-Franche-Comté, pour les années 2020 et 2021, les personnalités qualifiées suivantes :

Pour le collège Théâtre:

- Madame Cécile BERTIN, directrice de L'Arc - Scène nationale du Creusot
- Madame Emilie CAPLIEZ, artiste, co-directrice de la Comédie de Colmar - Centre dramatique national Grand Est Alsace
- Madame Marie-Hélène CREQUY, directrice adjointe à l'artistique des 2 Scènes - Scène nationale de Besançon
- Madame Cille LANSADE, artiste, directrice artistique de la compagnie Anomalie, Montréal
- Madame Véronique PHILIBERT, secrétaire générale du Théâtre Dijon Bourgogne - Centre dramatique national
- Madame Leyla RABIH, artiste, directrice artistique de la compagnie Grenier Neuf, Dijon
- Madame Eleonora ROSSI, directrice du Granit, Scène nationale de Belfort
- Madame Carine ROUSSELOT, artiste, directrice du DEUST Théâtre, Université de Bourgogne – Franche-Comté
- Monsieur Cédric FASSETNET, directeur des Scènes du Jura, Scène nationale, Lons-le-Saunier
- Monsieur Patrice JOUFFROY, artiste, directeur artistique de la compagnie Théâtre Group', Lons-le-Saunier
- Monsieur Antonin LANG, artiste, programmateur du Théâtre de Marionnettes, Belfort
- Monsieur Jean-Luc REVOL, directeur de la Maison de la Culture de Nevers Agglomération, Scène conventionnée, Nevers
- Monsieur Nicolas ROYER, directeur de L'Espace des Arts, Scène nationale de Chalon-sur-Saône
- Monsieur Renaud SERRAZ, secrétaire général du Centre dramatique national de Besançon Franche-Comté
- Monsieur Jérôme THOMAS, artiste, directeur artistique de la compagnie ARMO – Jérôme Thomas, Dijon

Article 3

Le secrétariat de la commission est assuré par la direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté.

Article 4

La directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bourgogne- Franche-Comté.

Fait à Dijon, le

Le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté

